



Assemblée générale

Distr. générale
21 décembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 129 de l'ordre du jour
Financement de la Mission d'appui
des Nations Unies au Timor oriental

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Exécution du mandat	3–6	3
III. Exécution du budget		17
A. Ressources financières		17
B. Autres recettes et ajustements		18
C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		18
IV. Analyse des écarts	7–24	19
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	25	23



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans les tableaux axés sur les résultats et organisés selon trois programmes (stabilité, démocratie et justice; sécurité extérieure et contrôle des frontières; sécurité publique et maintien de l'ordre) et une composante appui.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	90 325,4	81 434,6	8 890,8	9,8
Personnel civil	52 950,8	51 785,4	1 165,4	2,2
Dépenses opérationnelles	65 551,3	62 787,6	2 763,7	4,2
Montant brut	208 827,5	196 007,6	12 819,9	6,1
Recettes provenant des contributions du personnel	6 554,3	6 946,4	(392,1)	(6,0)
Montant net	202 273,2	189 061,2	13 212,0	6,5
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	60,0	60,0	–	–
Total	208 887,5	196 067,6	12 819,9	6,1

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de vacance (pourcentage) ^b
			effectivement pourvus (moyenne)	
Observateurs militaires	95	87	81	6,9
Contingents	3 405	2 489	2 143	13,9
Police civile	550	329	250	24,0
Unités de police constituée ^c	125	125	117	6,4
Personnel recruté sur le plan international	399	361	315	12,7
Personnel recruté sur le plan national	928	742	794	(7,0)
Volontaires des Nations Unies	209	181	166	8,3

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

^c Pour la période allant d'août 2003 à mai 2004.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont présentées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 a été initialement présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 5 février 2003 (A/57/689) et ultérieurement révisé dans un autre rapport du Secrétaire général daté du 29 juillet 2003 (A/58/192 et Add.1). Ce budget s'élevait à un montant brut de 211 996 700 dollars (montant net : 205 412 100 dollars), non compris des contributions volontaires en nature, budgétisées, d'un montant de 60 000 dollars. Il couvrait le déploiement d'un nombre moyen de 87 observateurs militaires, 2 489 membres des contingents, 329 membres de la police civile, 125 membres d'unités de police constituées (pour la période allant d'août 2003 à mai 2004), 361 fonctionnaires internationaux, 742 agents recrutés sur le plan national et 181 Volontaires des Nations Unies.

2. Sur la base des recommandations faites par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires aux paragraphes 38 et 19 respectivement de ses rapports datés du 7 avril 2003 (A/57/772/Add.11) et du 3 octobre 2003 (A/58/409), l'Assemblée générale, dans ses résolutions 57/327 du 18 juin 2003 et 58/260 A du 23 décembre 2003, a ouvert un crédit d'un montant brut total de 208 827 500 dollars (montant net : 202 273 200 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004. Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

3. Le mandat de la MANUTO a été défini par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1410 (2002) du 17 mai 2002, puis ajusté et prorogé par le Conseil dans des résolutions ultérieures, la dernière en date étant la résolution 1573 (2004) du 16 novembre 2004, par laquelle le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MANUTO pour une dernière période de six mois, jusqu'au 20 mai 2005.

4. La MANUTO a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de favoriser la stabilité et la sécurité à long terme du Timor-Leste.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits obtenus pour trois programmes issus du Plan d'exécution du mandat, tels que décrits dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité, en date du 6 novembre 2002 (S/2002/1223, par. 11 à 40), puis révisés et actualisés dans un autre rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité, en date du 21 avril 2003 (S/2003/449, par. 13 à 51), à savoir stabilité, démocratie et justice, sécurité extérieure et contrôle des frontières, et sécurité publique et maintien de l'ordre, auxquels s'ajoute un volet appui.

6. L'exercice 2003/04 est le premier pour lequel la Mission a pu évaluer ses résultats sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. Le présent rapport met en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations

escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Programme 1 : stabilité, démocratie et justice

Réalisations escomptées 1.1 : mise en place d'une administration publique viable au Timor-Leste		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Prise en charge par le Gouvernement du Timor-Leste des fonctions opérationnelles dans les domaines de la justice et des finances	85 % de tous les postes de niveau intermédiaire ont été pourvus par le Gouvernement timorais et 50 % des fonctionnaires du pays sont en mesure d'exercer des fonctions opérationnelles	
Opinions favorables exprimées par des personnes extérieures à la Mission sur les compétences des cadres moyens et supérieurs encadrés par le personnel international	Le Président et le Premier Ministre timorais se sont dits satisfaits des contributions apportées par les conseillers du Groupe d'appui civil dans le domaine du renforcement des institutions et des capacités. Les États Membres ont aussi pu constater lors des débats au Conseil de sécurité et à l'occasion de divers forums organisés à Dili, en particulier la réunion des partenaires de développement du Timor-Leste, que les fonctionnaires timorais étaient mieux à même d'assurer la gestion quotidienne.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui de haut niveau au Gouvernement du Timor-Leste en matière de politique générale et sur le plan opérationnel	Oui	Organisation de 26 réunions entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le Président et le Ministre des affaires étrangères du Timor-Leste
Encadrement de 200 responsables gouvernementaux du Timor-Leste	230	
Réunions hebdomadaires entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le Premier Ministre du Timor-Leste	40	Les réunions traitaient essentiellement des trois domaines d'activité de la Mission, notamment la sécurité, l'ordre public et les services de police
Évaluation des besoins techniques futurs du Gouvernement du Timor-Leste	Oui	
Consultations de haut niveau avec les donateurs et les États de la région	Oui	Organisation de consultations avec les représentants en visite de 24 pays, et voyage du Représentant spécial du Secrétaire général dans 12 pays pour évoquer l'assistance bilatérale à offrir au Timor-Leste

Réalisations escomptées 1.2 : jugement des auteurs des crimes et délits les plus graves commis en 1999		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Arrestation des suspects sur le territoire du Timor-Leste	Arrestation de 14 suspects ou accusés, soit l'ensemble des personnes mises en accusation dans le pays	
Procès et procédures d'appel menés à bon terme	19 procès et 8 recours	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Enquêtes et inculpations menées à bon terme pour 10 affaires prioritaires et 5 formes généralisées de violence	10 1	Règlement des 10 affaires prioritaires Règlement d'une affaire relative à des formes généralisées de violence; enquête en cours sur la dernière affaire concernant des formes généralisées de violence, qui devrait se terminer le 20 novembre 2004
Formation et entrée en fonctions des procureurs, auxiliaires de justice, chargés de dossier et enquêteurs de nationalité timoraise (programme de formation de 20 jours)	Oui	Formation de six procureurs et d'un chargé de dossier; Nomination de cinq procureurs et d'un chargé de dossier à des postes organiques au sein du Bureau du Procureur général
Procès-verbaux d'audience établis sur ordinateurs	19	Élaboration sur ordinateur de 19 procès-verbaux d'audience

Réalisations escomptées 1.3 : respect accru de la légalité et des droits de l'homme, et avancées tangibles sur la voie de la réconciliation nationale	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Constat, par des observateurs extérieurs, du fait que le Service de police du Timor-Leste tient compte des principes internationaux relatifs aux droits de l'homme dans le cadre de ses activités	Les observateurs extérieurs ont généralement établi des rapports positifs sur la protection des droits de l'homme au Timor-Leste, tout en indiquant que les opérations de police suscitaient quelques inquiétudes
Création du Bureau du « Provedor »	Mise en place officielle du Bureau provisoire du « Provedor » et début du recrutement du personnel

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Formation de 2 030 agents du Service de police aux questions relatives aux droits de l'homme	1 000	Nombre inférieur en raison des capacités limitées de la Mission
Formation de 1 000 soldats de la paix et membres du personnel civil de l'ONU aux questions relatives aux droits de l'homme	Oui	Réunions d'information organisées pour le personnel de la Mission lors de l'entrée en fonctions
Aide à la Commission Accueil, vérité et réconciliation	Oui	<p>836 auteurs d'exactions ont achevé les auditions de réconciliation communautaire (environ 170 auditions, plus de 30 000 participants), avec l'assistance de la Mission, qui avait détaché deux membres de son personnel</p> <p>Apport de conseils et d'une aide à l'occasion de 40 auditions de victimes, à l'échelon des sous-districts (environ 5 000 participants)</p> <p>Apport de conseils et d'une aide pour la réalisation de 200 ateliers de définition des besoins des communautés dans les villages (environ 5 000 participants)</p> <p>Apport de conseils et d'une aide à l'occasion de cinq auditions publiques thématiques au niveau national (radio et télédiffusées dans tout le pays)</p> <p>Apport de conseils sur les questions relatives aux politiques, aux stratégies et à la gestion, notamment sur les procédures de réconciliation communautaire</p>
Aide à diverses initiatives prises en vue de la réconciliation	Oui	<p>Apport de conseils et d'une aide à l'occasion de 6 ateliers nationaux d'apaisement (185 participants) organisés par la Commission Accueil, vérité et réconciliation</p> <p>Apport de conseils et d'une aide au programme de réparations d'urgence mis en œuvre par la Commission Accueil, vérité et réconciliation en faveur de plus de 600 bénéficiaires</p> <p>Apport de conseils et d'une aide à l'appui des efforts déployés par la Commission</p>

		<p>pour recueillir auprès de 4 000 victimes des déclarations visant à établir la vérité</p> <p>Apport de conseils et d'une aide à la Commission pour la réalisation de 700 entretiens dans le cadre de recherches</p> <p>Apport de conseils et d'une aide pour l'organisation par la Commission de 13 réunions tenues dans des collectivités en vue de faire un bilan après l'arrêt des programmes de district (environ 2 000 participants)</p> <p>Apport de conseils et d'une aide pour 10 visites de membres de la Commission au Timor-Ouest</p> <p>Apport de conseils et d'une aide pour la réalisation de l'émission de radio hebdomadaire de la Commission, d'une durée d'une heure</p> <p>Apport de conseils pour la mise au point d'une campagne d'information auprès des médias et du grand public</p> <p>Aide à la création d'un centre d'archives et de documentation, qui devrait être ouvert au public en mars 2005</p>
Évaluation des violations des droits de l'homme	Oui	<p>52 rapports hebdomadaires sur les droits de l'homme et un rapport thématique sur les inquiétudes quant au respect des droits de l'homme dans le secteur de la justice ont servi de point de départ à des débats avec le Président, le Premier Ministre et d'autres hauts responsables</p> <p>Trois rapports thématiques sur les préoccupations concernant le respect des droits de l'homme par la Police nationale du Timor-Leste ont été remis à cette dernière</p> <p>Réalisation d'un rapport par le Bureau des droits de l'homme de la Mission pour transmission à la Commission des droits de l'homme par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme</p> <p>Élaboration de 4 rapports destinés au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme</p>

		Organisation de 25 réunions d'information à l'intention des missions diplomatiques et des délégations en visite
Appui et conseils au secteur de la justice	Oui	Concours apporté au Conseil de coordination du système judiciaire, composé du Ministre de la justice, du Procureur général et du Président de la Cour d'appel
Appel aux donateurs pour qu'ils fournissent un appui bilatéral au Gouvernement du Timor-Leste dans ce domaine	Oui	Organisation par le Gouvernement timorais, la MANUTO et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de deux ateliers sur les besoins des unités spéciales de police et du secteur judiciaire, avec la participation de plusieurs pays donateurs

Réalisation escomptée 1.4 : promotion d'un système judiciaire juste et équitable au Timor-Leste		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Tribunaux locaux opérationnels	Maintien d'un système judiciaire composé d'une Cour d'appel et de quatre tribunaux de district (la Cour suprême, la Haute Cour administrative et fiscale et la Cour des comptes et les tribunaux militaires n'ont pas encore été mis en place)	
Raccourcissement du délai moyen entre l'inculpation et le procès	516 affaires jugées par les tribunaux sur un total de 766; réduction du délai moyen d'attente entre l'inculpation et le procès de 12 mois environ en 2002/03 à un peu plus de six mois en 2003/04	
Appréciation favorable portée par les observateurs extérieurs	Le système judiciaire n'était pas encore pleinement opérationnel, ce qui suscitait des préoccupations	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Programme d'action stratégique d'ensemble pour la création d'un système judiciaire national	Oui	Financement assuré par le PNUD; supervision de la mise en œuvre effectuée par le Conseil de coordination
Aide au Gouvernement dans ses relations avec les pays donateurs en vue d'obtenir leur appui financier pour la création d'un système judiciaire	Oui	Financement obtenu auprès de 5 pays donateurs

Programme 2 : sécurité extérieure et contrôle des frontières

Réalisation escomptée 2.1 : maintien d'un climat de sécurité stable dans la région		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Absence de violations du territoire du Timor-Leste par des éléments extérieurs	Objectif atteint	
Absence d'incidents nécessitant le déploiement de forces de maintien de la paix à la frontière	Objectif atteint	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions intercommandements régulières avec l'armée de terre indonésienne	85	Réunions de haut niveau et réunions sur le terrain
Réunions mensuelles du Groupe de travail sur la coordination frontalière avec les autorités indonésiennes (avec la participation, selon qu'il convient, des membres du Groupe de travail sur la coordination tactique)	47	Réunions de haut niveau et réunions sur le terrain
Opérations de maintien de la paix menées conformément aux principes de concentration et de grande mobilité	4 517	Patrouilles mobiles quotidiennes, avec en moyenne 20 hommes par patrouille/opération
Opérations militaires de routine dans les zones encore sensibles	Non	Ces opérations ne se justifient plus dans aucune zone
Capacité de déployer des forces de maintien de la paix dans tout le Timor-Leste maintenue	Oui	
Liaison militaire assurée le long de la frontière et à l'intérieur du Timor-Leste	Oui	

Réalisation escomptée 2.2 : normalisation de la frontière terrestre du Timor-Leste (mise en place de services civils et de protocoles opérationnels pour assurer la sécurité aux frontières)	
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Services nationaux douaniers en place aux frontières et pleinement opérationnels	Services douaniers installés le long de la Ligne de coordination tactique, à tous les points de jonction

Points de contrôle aux frontières entièrement administrés par le Service de police du Timor-Leste	Affectation d'agents à tous les points de jonction, notamment les 4 qui bénéficient de l'appui de la MANUTO	
Absence d'incidents aux frontières mettant en cause des agents ou des membres des forces armées de l'une ou l'autre partie	Objectif atteint	
Frontières ouvertes pour le passage quotidien des personnes et des marchandises	Les quatre positions permanentes sont ouvertes au passage quotidien des personnes et des biens. Des difficultés mineures à l'échelon local, comme l'absence d'un système de laissez-passer, ont gêné les déplacements et limité le passage des frontières pendant de longues périodes. Retrouvailles familiales facilitées à tous les points de jonction	
Accord sur les principes et méthodes applicables à la délimitation de la frontière	Les deux parties ont approuvé 90 % environ du tracé de la frontière	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Réunions périodiques de haut niveau avec le Gouvernement indonésien sur les questions de normalisation de la frontière	56	
Conseils techniques au Gouvernement du Timor-Leste sur des questions relatives à la délimitation et à la démarcation	Oui	Appui et conseils juridiques et diplomatiques au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à 40 reprises
Réunions régulières au niveau opérationnel avec le Gouvernement indonésien au sujet des contrôles aux frontières	969	Organisation de réunions aux points de jonction
Redéploiement des forces de maintien de la paix situées à une certaine distance de la frontière	Non	Pas d'incident ayant nécessité le redéploiement des forces de maintien de la paix à la frontière
Sécurisation de la frontière jusqu'au transfert de pouvoirs intégral au Gouvernement du Timor-Leste	Oui	Transfert de l'entière responsabilité en matière de sécurité extérieure au Gouvernement du Timor-Leste le 19 mai 2004

Réalisation escomptée 2.3 : Gouvernement du Timor-Leste entièrement responsable de la sécurité extérieure		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Sécurité extérieure assurée par les Forces de défense du Timor-Leste (Falintil-FDTO) sans l'aide de l'ONU	Les Forces de défense ont assuré la sécurité extérieure sans l'aide de l'ONU; elles n'étaient pas déployées à proximité de la Ligne de coordination tactique qui est administrée par les unités des gardes frontière du Timor-Leste	
Falintil-FDTO pleinement responsables de tous les districts	Le Gouvernement timorais est responsable de tous les districts depuis le 19 mai 2004.	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Plan de retrait des contingents de la zone de déploiement mis en œuvre	Oui	

Programme 3 : sécurité publique et maintien de l'ordre

Réalisations escomptées 3.1 : maintien de l'ordre au Timor-Leste		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Opinion favorable des observateurs locaux et extérieurs sur le maintien de l'ordre	Déclarations positives des États Membres au Conseil de sécurité	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Soutien opérationnel de la composante militaire de la Mission au Service de police	Non	Aucun incident nécessitant un soutien opérationnel Formation du Groupe d'intervention rapide de la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) aux techniques anti-émeutes
Mise en œuvre d'un programme ciblé visant à sensibiliser les Timorais à la violence dans la famille, à l'ériger en infraction et à réduire son incidence	Oui	Formation de 500 agents de la PNTL
Mise en œuvre de programmes spéciaux en faveur des personnes vulnérables	Oui	Formation de 650 autres agents de la PNTL dans les domaines de la violence familiale, des sévices sexuels et de la maltraitance Mise au point et communication à la PNTL de procédures opérationnelles permanentes pour la surveillance policière de proximité, les mineurs, les cas de maltraitance et les enfants en danger Diffusion de 250 affiches visant à sensibiliser les populations locales aux droits des femmes et des enfants
Formulation de recommandations en matière de droit pénal	Oui	Fourniture de conseils à la PNTL dans tous les districts. Communication à la PNTL de procédures opérationnelles permanentes ayant trait au droit pénal
Surveillance de 5 groupes de militants et des réseaux de crime organisé	Oui	Fourniture de conseils à la PNTL dans tous les districts, notamment sur les accords visant à réduire les combats entre les Groupes d'arts martiaux

Contrôle efficace des émeutes grâce à une unité constituée internationale, parallèlement à la mise en œuvre d'un programme de formation du Groupe d'intervention rapide	Oui	
---	-----	--

Réalisations escomptées 3.2 : mise en place d'un service de police du Timor-Leste professionnel et viable		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Responsabilité du Service de police entièrement assumée par le Directeur national de la police	Transfert de la direction du maintien de l'ordre au Directeur national de la police le 20 mai 2004	
Maintien de l'ordre assuré dans tous les districts par 2 830 agents de police	En décembre 2003, placement de l'ensemble des 13 districts sous l'autorité de la PNTL pour les opérations de maintien de l'ordre de routine Siège de la PNTL placé sous l'autorité de la PNTL le 19 mai 2004; l'effectif total de la PNTL s'élevait à 3 020 agents de police et 26 civils	
Aucune demande d'appui opérationnel au Service de police par une force de maintien de la paix formulée par le Gouvernement est-timorais	Objectif atteint	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Formation de 2 830 agents de police et recrutement de 500 agents supplémentaires par le Gouvernement	3 020	Nombre supérieur en raison du recrutement de 250 agents supplémentaires
Formation de 180 membres des unités de police spéciales	84	Nombre inférieur en raison de l'arrivée tardive du matériel nécessaire; formation achevée en août 2004
Formation de 230 agents des services des douanes et de l'immigration; encadrement du groupe de direction du Service de police	299	Nombre supérieur en raison du recrutement de 69 agents supplémentaires
Évaluation des capacités et des besoins futurs du Service de police	Oui	
Plan d'action quinquennal pour la PNTL – renforcement des moyens de la police nationale à tous les niveaux de l'administration et application des recommandations de la Mission d'évaluation conjointe	Non	Plan d'action d'un an pour le renforcement de la PNTL mis au point par le Comité de renforcement institutionnel, comprenant le Gouvernement, la MANUTO et les pays partenaires du développement

		et créé en 2003 à la demande de la Mission d'évaluation conjointe (ce plan devait initialement durer un an et non cinq)
--	--	---

Composante appui

Réalisations escomptées 4.1 : efficacité et efficience accrues dans l'appui apporté à la Mission		
<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>	
Degré de satisfaction élevé du Représentant spécial du Secrétaire général et des bureaux clients à qui la Mission fournit un appui	Degré de satisfaction élevé du Représentant spécial du Secrétaire général, du Commandant de la Force et du Conseiller de haut niveau en matière de police exprimé dans une enquête	
Plan de retrait progressif de la force achevé	Ajustement du calendrier du fait de la prolongation de la Mission	
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Entretien de 173 bâtiments	187	Nombre supérieur en raison de l'hébergement de la nouvelle unité de police
Entretien de 230 groupes électrogènes	224	
Gestion d'un effectif civil de 1 457 membres	1 275	Effectif civil moyen
34 000 paiements effectués	35 778	Nombre supérieur en raison des paiements supplémentaires effectués pour les pensions du personnel recruté sur le plan national, le rapatriement final et les frais de voyage du personnel recruté sur le plan international
Gestion de 6 contrats	6	
Passation de 517 bons de commande	473	
43 inspections du matériel appartenant aux contingents	37	Nombre inférieur en raison du report du rapatriement des contingents
36 inspections d'aéronefs	30	Nombre inférieur du fait qu'aucun hélicoptère de remplacement n'est arrivé après octobre 2003
8 400 heures de vol	6 180	Nombre inférieur en raison de la réduction de la flotte d'hélicoptères en octobre 2003
Entretien de 688 véhicules	706	Nombre supérieur du fait que la Mission a conservé des véhicules dont il était prévu qu'elle fasse don
Services informatiques et de communication assurés en permanence	Oui	
11 520 patients traités	18 075	

Déploiement et rapatriement de 11 375 hommes par les forces armées et la police	8 806	Nombre inférieur en raison du report du rapatriement des contingents
660 expéditions ont été effectuées ou reçues	600	

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin .)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	3 346,5	3 379,5	(33,0)	(1,0)
Contingents	71 809,2	65 709,1	6 100,1	8,5
Police civile	12 991,9	10 297,2	2 694,7	20,7
Unités de police constituées	2 177,8	2 048,8	129,0	5,9
Total partiel	90 325,4	81 434,6	8 890,8	9,8
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	43 696,4	40 693,1	3 003,3	6,9
Personnel recruté sur le plan national	2 871,0	3 440,2	(569,2)	(19,8)
Volontaires des Nations Unies	6 383,4	7 652,1	(1 268,7)	(19,9)
Total partiel	52 950,8	51 785,4	1 165,4	2,2
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3 955,5	4 600,2	(644,7)	(16,3)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	3 260,9	4 611,1	(1 350,2)	(41,4)
Voyages	721,8	593,5	128,3	17,8
Installations et infrastructures	15 317,2	15 350,0	(32,8)	(0,2)
Transports terrestres	3 844,8	3 858,1	(13,3)	(0,3)
Transports aériens	24 279,6	21 617,6	2 662,0	11,0
Transports maritimes ou fluviaux	1 124,4	572,6	551,8	49,1
Transmissions	5 173,1	4 734,6	438,5	8,5
Informatique	898,0	576,0	322,0	35,9
Services médicaux	3 000,8	3 011,3	(10,5)	(0,3)
Matériel spécial	1 091,0	1 091,0	–	–
Fournitures, services et matériel divers	2 884,2	2 171,6	712,6	24,7
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	65 551,3	62 787,6	2 763,7	4,2
Total brut	208 827,5	196 007,6	12 819,9	6,1
Recettes provenant des contributions du personnel	6 554,3	6 946,4	(392,1)	(6,0)
Total net	202 273,2	189 061,2	13 212,0	6,5

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	60,0	60,0	–	–
Total	208 887,5	196 067,6	12 819,9	6,1

^a Don de 60 000 dollars du Gouvernement du Territoire du Nord (Australie) pour des locaux à usage de bureau à Darwin (Australie).

B. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	1 297,0
Recettes diverses ou accessoires	865,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	13,0
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	3 071,0
Total	5 246,0

C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses
Matériel majeur	
Contingents	
Matériel majeur	18 306,9
Soutien logistique autonome	
Installation et infrastructures	
Restauration (cuisines)	914,8
Matériel de bureau	777,0
Électricité	970,6
Missions secondaires du génie	545,7
Blanchisserie et nettoyage	755,9
Matériels de campement	364,2
Hébergement	1 811,1
Magasins – divers	1 483,2
Fournitures pour la défense des périmètres	1 172,3

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Transmissions	
Transmissions	2 628,5
Services médicaux	
Services médicaux	2 328,3
Matériel spécial	
Neutralisation des explosifs et munitions	275,2
Observation	815,8
Total partiel	14 842,6
Total	33 149,5

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,0	20 mai 2002	28 août 2002
Usage opérationnel intensif	1,0	20 mai 2002	28 août 2002
Acte d'hostilité ou abandon forcé	–	20 mai 2002	28 août 2002
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	1,0-5,0		

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(33,0)	(1,0 %)

7. Le dépassement de 33 000 dollars est au premier chef imputable au fait que le nombre de voyages effectués par les observateurs militaires au titre du déploiement, de la relève et du rapatriement a été plus élevé que prévu (198 contre 171 prévus) et le coût moyen supérieur aux prévisions (2 130 dollars contre 1 800 dollars pour un aller simple en avion).

	<i>Écart</i>	
Contingents	6 100,1	8,5 %

8. Les économies de 6 100 100 dollars sont imputables à une réduction des effectifs plus rapide que prévu. Alors que l'effectif moyen prévu était de 2 489 hommes, 2 143 membres des contingents ont été en moyenne effectivement déployés au cours de l'exercice.

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
Police civile	2 694,7	20,7 %

9. Les économies de 2 694 700 dollars sont imputables à une réduction plus rapide que prévu des effectifs de la police civile. L'effectif moyen effectivement déployé au cours de l'exercice a été de 250 policiers contre 329 prévus.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	129,0	5,9 %

10. Les économies de 129 000 dollars sont principalement imputables au fait que les membres des unités de police constituées ont été rapatriés par vols affrétés pour le rapatriement des contingents des pays qui fournissent des contingents, plutôt que par vols spécialement affrétés pour les unités de police constituées.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	3 003,3	6,9 %

11. Les économies, d'un montant de 3 003 300 dollars, sont principalement imputables à une réduction plus rapide que prévu des effectifs civils recrutés sur le plan international. L'effectif moyen effectivement déployé au cours de l'exercice a été de 315 personnes contre 361 prévues.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(569,2)	(19,8 %)

12. Le dépassement de 569 200 dollars est principalement imputable à un taux d'occupation des postes plus élevé que prévu et à la révision à la hausse (+ 10 %) du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national applicable, le 1^{er} octobre 2003.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(1 268,7)	(19,9 %)

13. Le dépassement de 1 268 700 dollars est principalement imputable à l'augmentation des coûts mensuels moyens au titre des Volontaires des Nations Unies (3 100 dollars par Volontaire contre 2 900 dollars prévus). De plus, un montant de 559 300 dollars correspondant à des charges de l'exercice précédent a été imputé sur l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(644,7)	(16,3 %)

14. Le dépassement de 644 700 dollars est imputable au fait que les services de 23 conseillers du Groupe d'appui civil ont été retenus au-delà du 31 décembre 2003, alors que 13 étaient initialement prévus au budget pour la seconde moitié de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Consultants	(1 350,2)	(41,4 %)

15. Le dépassement de 1 350 200 dollars est principalement imputable au fait que les services de 42 conseillers du Groupe d'appui civil ont été retenus au-delà du 31 décembre 2003, alors que 13 étaient initialement prévus au budget pour la seconde moitié de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Voyages	128,3	17,8 %

16. Les économies (128 300 dollars) sont principalement imputables au fait qu'un nombre de voyages moins élevé que prévu a été effectué au cours de l'exercice au titre de la formation et autre, les priorités ayant été révisées sur la base des besoins et des mesures de limitation des frais de voyage ayant été mises en place par la Mission.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(32,8)	(0,2 %)

17. Le dépassement de 32 800 dollars est principalement imputable à l'augmentation de la consommation de fioul pour les groupes électrogènes du fait du caractère erratique de l'alimentation électrique et à des dépenses d'infrastructures destinées à accroître la sécurité dans la zone de la Mission. Ces augmentations ont été en partie compensées par les économies réalisées dans le domaine des services d'entretien grâce au regroupement des installations de la Mission en un nombre réduit de sites et de bâtiments et grâce à l'ajournement du nettoyage de l'environnement sur de nombreux sites du fait de la prolongation de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(13,3)	(0,3 %)

18. Le dépassement de 13 300 dollars est principalement imputable à une hausse du prix du fioul (+ 21 %), qui a été en partie compensée par la réduction des besoins en pièces détachées du fait de la cannibalisation des véhicules ayant atteint la fin de leur durée de vie économique, non transférables à une autre mission, et ne pouvant faire l'objet d'un don.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	2 662,0	11,0 %

19. Les économies constatées, d'un montant de 2 662 000 dollars, sont principalement imputables à des heures de vol moins nombreuses que prévu (6 180 contre 8 248 prévues) : d'une part, la flotte d'hélicoptères de la Mission a été réduite de 14 à 12 hélicoptères en octobre 2003 et d'autre part, les crédits affectés au contrôle de la circulation aérienne et aux services de sauvetage d'urgence à

l'aéroport de Dili-Cando n'ait pas été utilisés du fait que le transfert des hélicoptères de la Mission depuis l'héliport de Dili n'a pas eu lieu avant la fin de l'exercice.

	<i>Écart</i>	
Transports maritimes ou fluviaux	551,8	49,1 %

20. Les économies de 551 800 dollars sont dues au fait que la Mission a cessé d'utiliser des barges à partir du 15 janvier 2004.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	438,5	8,5 %

21. Les économies constatées, d'un montant de 438 500 dollars, sont principalement imputables au prélèvement de pièces détachées sur le matériel de transmission devenu obsolète et à des dépenses plus faibles que prévu au titre des communications par réseaux commerciaux du fait de la réduction des effectifs de personnel international. Elles ont été en partie annulées par des dépenses imprévues pour le remplacement de radios portatives, de matériel VHF et de téléphones portables.

	<i>Écart</i>	
Informatique	322,0	35,9 %

22. Les économies (322 000 dollars) sont principalement imputables à la réduction des besoins en matière d'achat de nouveaux logiciels ou de versions mises à jour, ainsi qu'à des dépenses effectives inférieures aux prévisions en ce qui concerne les licences d'utilisation de logiciel et les prestations de service.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	(10,5)	(0,3 %)

23. Le dépassement de 10 500 dollars est principalement imputable à l'achat de fournitures médicales supplémentaires pour l'hôpital de l'ONU à Dili, dépenses en partie compensées par la réduction des besoins en matière de services médicaux du fait du retrait plus rapide que prévu.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	712,6	24,7 %

24. Les économies réalisées (712 600 dollars) sont principalement dues au report de projets de déminage à l'exercice suivant, à des dépenses moindres au titre du transfert du matériel de l'ONU à la Base de soutien logistique des Nations Unies, et à des frais bancaires moins élevés que prévu.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

25. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la MANUTO portent sur les points suivants :

a) Affectation du solde inutilisé de 12 819 900 dollars relatif à l'exercice allant du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004;

b) Affectation du montant correspondant aux autres recettes ou ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2004, qui s'élève à 5 246 000 dollars et comprend les intérêts créditeurs (1 297 000 dollars), les recettes diverses (865 000 dollars), les ajustements relatifs à des exercices antérieurs (13 000 dollars) et les économies résultant de la réduction ou de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 071 000 dollars).